



COMMUNIQUÉ

Aux administrateurs de régimes d'assurance collective Impôts

La liste des frais pour soins médicaux et dentaires 2023 maintenant disponible

La nouvelle année qui commence annonce le début de la période des impôts. Bientôt, vos participantes et participants devront rassembler tous les documents nécessaires pour produire leur déclaration de revenus 2023...

Une tâche facilitée

Comme tous les ans, iA Groupe financier met à la disposition de vos participantes et participants la liste de tous les frais pour soins médicaux et dentaires qu'ils ont engagés en 2023. Disponible dans l'Espace client et iA Mobile, cette liste allège leur tâche et facilite la préparation de leur déclaration de revenus.

Espace client : dans la section *Documents* de la *Vue d'ensemble*, sous *Impôt 2023* iA Mobile : dans la section *Documents* de la page d'accueil, sous *Liste des frais – Impôt*

Si vous le souhaitez, vous pouvez informer dès maintenant vos participantes et participants de la disponibilité de la liste de frais et en leur transmettant cette <u>communication</u>. Un bandeau annonçant la liste sera également ajouté dans la vue d'ensemble de l'Espace client.

Voir la <u>version anglaise</u> de la communication.

En tant qu'administrateur du régime d'assurance collective, vous avez un rôle important à jouer pour informer vos participants à propos de leur régime. Nous comptons aussi sur vous pour leur remettre tous les documents explicatifs et administratifs lors de l'adhésion, ou sur demande. Nous vous aiderons à leur indiquer où se trouve cette documentation, si elle n'est pas disponible sur papier. Si vous avez des questions, consultez le Guide de l'administrateur ou communiquez avec votre directeur de compte ou votre directeur, Relations avec la clientèle.

Ce communiqué ainsi que les publications passées sont également accessibles sur notre site Web ia.ca.